

Droit des étrangers : modifications apportées par la loi de juin 2011

OBJECTIFS

- La loi Besson, adoptée en juin 2011, marque une réforme importante du droit des étrangers. Elle impacte tant les procédures de délivrance des titres que des procédures d'éloignement.
- Ce stage permettra de présenter les dernières modifications apportées au Code de l'entrée et du séjour des étrangers.

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

Le formateur présentera le texte de loi et ses principaux textes d'application.

PUBLIC

Ce stage s'adresse à tout professionnel en contact avec les étrangers à jour des réformes Sarkozy-Hortefeux et des principes fondamentaux du droit des étrangers.

DATES :
PARIS > 9 FÉVRIER 2012

DURÉE : 1 jour

TARIF : 585 euros HT

PROGRAMME

Modifications apportées sur le droit au séjour

- Les nouvelles conditions d'obtention de la carte de résident
- La condition d'intégration
- Les conjoints de français
- La délivrance de la carte salarié aux jeunes étrangers confiés à l'aide sociale à l'enfance
- La carte bleue européenne

L'aide au séjour des irréguliers et sa réforme

Les nouvelles obligations et sanctions relatives aux employeurs d'étrangers

Modifications du Code civil en matière de nationalité française

La réforme des procédures d'éloignement des étrangers en situation irrégulière

- La zone d'attente
- La suppression de l'arrêté de reconduite à la frontière
- L'obligation de quitter le territoire avec ou sans délai
- L'interdiction de retour